

# CHANTIER RC 75 MORGES - ECHICHENS



## — TRAVAUX DE GENIE CIVIL

Mesdames, Messieurs,

La Direction générale de la mobilité et des routes de l'État de Vaud, en collaboration avec les Communes de Morges et d'Echichens, ainsi que les gestionnaires de réseaux souterrains, va entreprendre des travaux de réfection de chaussée, d'aménagement de mobilité douce, de remplacements de conduites et canalisations le long de l'avenue de Marcelin, de la route de St-Saphorin, ainsi qu'au carrefour du Signal.

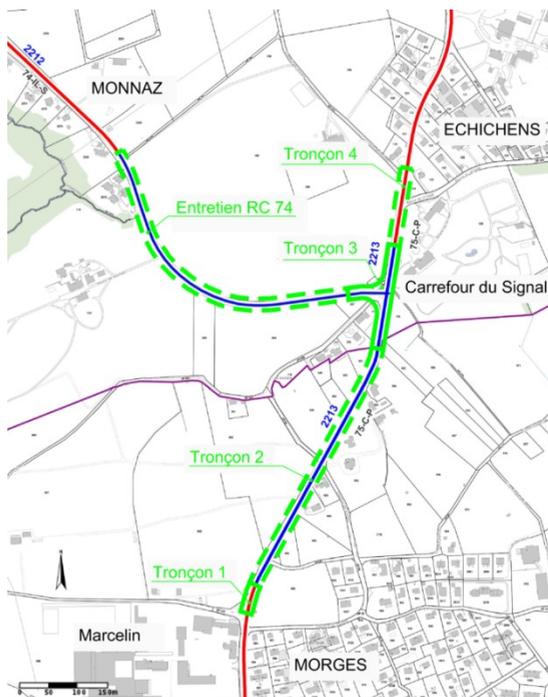


illustration de principe de l'aménagement de mobilité douce

## Les travaux se dérouleront sur 30 mois de la manière suivante

- Travaux préparatoires et démolition de l'ancien réservoir du Signal
- Élargissement provisoire de la chaussée existante côté amont
- Nouveaux réseaux souterrains et reconstruction de la chaussée côté aval, y compris interventions sur murs aval
- Nouveaux réseaux souterrains et reconstruction de la chaussée côté amont, y compris interventions sur murs amont
- Création du trottoir mixte, piéton et cycliste dans le sens de la montée, côté aval
- Travaux d'entretien de la RC 74 route de Monnaz, partie hors localité

## Périmètre concerné



# AVIS AUX RIVERAINS DIRECT DU CHANTIER

Les travaux seront réalisés par demi-chaussée par étapes. Ils débuteront le **21 octobre 2019** pour s'achever en **août 2022**.

Une intervention complémentaire sera réalisée en **été 2023** pour la pose de la dernière couche de revêtement sur la chaussée.

Le trafic sera maintenu avec une voie de circulation bidirectionnelle gérée par feux. Le secteur restreint se déplacera par étapes entre le giratoire de Marcelin à Morges et le carrefour de la rue du Village à Echichens.

Certains travaux vont se dérouler de nuit et le week-end, avec fermeture de la route, pour la pose des revêtements bitumineux au printemps 2022 et en été 2023 pour la dernière couche de revêtement bitumineux.

Des renseignements complémentaires vous seront communiqués en temps voulu.

Les usagers de la route sont instamment priés de se conformer à la signalisation mise en place et de faire preuve de prudence.

Conscients des désagréments ainsi causés, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chef de projet  
Yves Menétrey